



Information presse
février 2011



1^{ère} entreprise certifiée pour son Système de Management de la Sécurité Routière (SMSR)

Le premier certificat Système de Management de la Sécurité Routière (SMSR) a été remis à la société SFD, premier distributeur « Grand Public » et partenaire de l'opérateur SFR.

Ce certificat est délivré par le CNPP* conformément aux exigences du référentiel SMSR publié par l'Association PSRE**.



Jean-Claude Robert, Président de PSRE
Brigitte Fouque, Directrice SFD entreprise,
Emmanuel Rétif, Directeur RH de SFD,
Claude Delpoux, Président du CNPP,
Benoît Clair, Délégué Général du CNPP,
Amaury Lequette, Directeur CNPP Cert.

La sécurité routière est donc un sujet qui touche le fonctionnement et le vécu de l'entreprise dans son organisation, ses déplacements, le choix et l'entretien des parcs de véhicules, l'amélioration des compétences, la sécurisation des communications mobiles, etc...

Tous les secteurs d'activité sont concernés : non seulement les premiers investis (transport, bâtiment et travaux publics) mais aussi l'industrie, l'agriculture, le commerce et les services, Les collectivités territoriales, déjà concernées par les plans de mobilité, s'y impliquent. Les administrations et services décentralisés de l'Etat sont appelés à le faire.

***A propos de CNPP**

Le CNPP, organisme certificateur dans le domaine de la prévention et de la maîtrise des risques, a pour vocation de développer, diffuser et évaluer les connaissances et savoir-faire en sécurité des personnes, du patrimoine matériel et immatériel et de l'environnement, dans toutes les activités et tous les milieux. Il intervient dans la prévention des risques suivants : incendie et explosion, risques environnementaux (technologiques, accidentels et sanitaires), malveillance, risques professionnels pour l'homme au travail (accidentels et sanitaires). Il intervient également dans les domaines de la qualité, de la sécurité générale et de la gestion des risques.

Ses activités s'organisent autour de plusieurs métiers : Comprendre – Former – Evaluer - Certifier – Accompagner – Informer.

****A propos de PSRE :**

L'Association PSRE « La maîtrise du risque routier en entreprise » a été créée par des entreprises signataires des premières « chartes » de Sécurité Routière avec l'Etat. PSRE s'est donnée pour mission de contribuer à la lutte contre les accidents de la circulation liés aux déplacements professionnels. A but non lucratif, PSRE cultive l'indépendance de jugement, la recherche des causes profondes, le souci de l'impact sur la vie au travail et l'efficacité des acteurs économiques. Pour faire référence en matière de promotion de la sécurité routière en entreprise, PSRE concentre les « retours d'expérience » de spécialistes de la sécurité routière, d'entreprises de tous secteurs d'activité, de transporteurs routiers, de collectivités et coopératives, de compagnies d'assurance et d'organisations professionnelles. PSRE bénéficie du soutien de la Fédération Française des Sociétés d'Assurances (FFSA), des pouvoirs publics concernés (DSCR), des Agents Généraux d'Assurances (AGEA) et de nombreux promoteurs de la sécurité routière.

Contacts Presse

CNPP : Anne-Karine BIGOT - anne-karine.bigot@cnpp.com - 02 32 53 63 60

PSRE : Marie Faber - mfaber@cinquiemepouvoir.com - 01 40 03 98 23